



**TRANSAT A.T. INC.**  
**TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL**  
Période terminée le 31 juillet 2023

Relations avec les investisseurs  
M. Patrick Bui  
Chef de la direction financière

[relationsinvestisseurs@transat.com](mailto:relationsinvestisseurs@transat.com)

**Symbole boursier**  
TSX: TRZ

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

1.	Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives.....	2
2.	Mesures financières non normalisées selon les IFRS.....	3
3.	Faits saillants financiers.....	7
4.	Aperçu.....	8
5.	Cession d'entreprise.....	8
6.	Activités consolidées.....	9
7.	Situation financière, trésorerie et sources de financement.....	16
8.	Autres.....	23
9.	Comptabilité.....	23
10.	Contrôles et procédures.....	24
11.	Perspectives.....	24

## **RAPPORT DE GESTION**

---

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2022 et doit être lu avec les états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2022, les notes afférentes et le rapport annuel de 2022, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2022. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. Sauf indication contraire, l'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 13 septembre 2023. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse [www.transat.com](http://www.transat.com) et dans le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Nos états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

## 1. AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière et ses perspectives futures. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'écllosion d'épidémies ou de maladies et les effets rémanents de la pandémie de COVID-19, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, les risques liés à la cybersécurité, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2022.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle la combinaison de la demande robuste et des prix à la hausse permettra à la Société de faire face à un contexte de coûts qui demeurent généralement élevés et volatiles.
- La perspective selon laquelle la Société augmente la cible d'une marge de résultat d'exploitation ajusté de 5,5 à 7 % à une cible de 7,5 à 8 % pour l'exercice.
- La perspective selon laquelle, pour la prochaine saison d'hiver, l'ajout récent de quatre appareils (trois A321LR et un A321ceo) et une utilisation optimale de la flotte contribueront à accroître la capacité disponible de 23 %.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

## **2. MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS**

---

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés, les gains (pertes) à la cession d'actifs, les coûts de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement, les gains (pertes) de change, les gains (pertes) sur modification de la dette à long terme et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

---

<b>Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée) ou BAIIA ajusté</b>	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, coûts de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts ou BAI ajusté</b>	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée)</b>	Résultat net (perte nette) avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, coûts de restructuration, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action</b>	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
<b>Dettes totales</b>	Dettes à long terme plus le montant des obligations locatives, de la subvention publique différée et du passif lié aux bons de souscription, net des coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
<b>Dettes totales nettes</b>	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

---

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023	2022	2023	2022
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
Résultat (perte) d'exploitation	64 375	(93 218)	45 012	(254 572)
Coûts de restructuration	1 007	–	3 350	–
Amortissement et dépréciation	53 752	38 173	137 623	112 144
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 352)	(2 779)	(11 728)	(2 779)
<b>Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)</b>	<b>114 782</b>	<b>(57 824)</b>	<b>174 257</b>	<b>(145 207)</b>
Résultat (perte) avant charge d'impôts	58 028	(108 038)	(27 702)	(319 511)
Dépréciation d'actifs	4 592	–	4 592	–
Coûts de restructuration	1 007	–	3 350	–
Variation de la juste valeur des dérivés	(12 168)	6 908	11 702	8 628
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	24 972	(14 506)	31 877	(13 697)
Perte (gain) de change	(29 052)	(1 706)	(36 014)	27 715
Perte (gain) sur cession d'actifs	–	13	(2 511)	(4 005)
Gain sur modification de la dette à long terme	–	–	–	(22 191)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 352)	(2 779)	(11 728)	(2 779)
<b>Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts</b>	<b>43 027</b>	<b>(120 108)</b>	<b>(26 434)</b>	<b>(325 840)</b>
Résultat net (perte nette)	57 303	(106 472)	(28 487)	(319 093)
Dépréciation d'actifs	4 592	–	4 592	–
Coûts de restructuration	1 007	–	3 350	–
Variation de la juste valeur des dérivés	(12 168)	6 908	11 702	8 628
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	24 972	(14 506)	31 877	(13 697)
Perte (gain) de change	(29 052)	(1 706)	(36 014)	27 715
Perte (gain) sur cession d'actifs	–	13	(2 511)	(4 005)
Gain sur modification de la dette à long terme	–	–	–	(22 191)
Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(4 352)	(2 779)	(11 728)	(2 779)
Récupération d'impôts liée aux pertes relatives aux PCAA	–	(2 359)	–	(2 359)
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée)</b>	<b>42 302</b>	<b>(120 901)</b>	<b>(27 219)</b>	<b>(327 781)</b>
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	42 302	(120 901)	(27 219)	(327 781)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 372	37 795	38 220	37 795
<b>Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action</b>	<b>1,10</b>	<b>(3,20)</b>	<b>(0,71)</b>	<b>(8,67)</b>

	Au 31 juillet 2023 \$	Au 31 octobre 2022 \$
(en milliers de dollars)		
Dettes à long terme	710 653	664 160
Subvention publique différée	152 576	169 025
Passif lié aux bons de souscription	56 237	24 360
Coûts de financement reportés	(12 743)	(12 552)
Obligations locatives	1 131 752	1 087 908
<b>Dettes totales</b>	<b>2 038 475</b>	<b>1 932 901</b>
Dettes totales	2 038 475	1 932 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(570 592)	(322 535)
<b>Dettes totales nettes</b>	<b>1 467 883</b>	<b>1 610 366</b>



### 3. FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2023 \$	2022 \$	Écart \$	Écart %	2023 \$	2022 \$	Écart \$	Écart %
<b>États des résultats consolidés</b>								
Revenus	746 317	508 304	238 013	46,8	2 283 885	1 068 899	1 214 986	113,7
Résultat (perte) d'exploitation	64 375	(93 218)	157 593	169,1	45 012	(254 572)	299 584	117,7
Résultat net (perte nette)	57 303	(106 472)	163 775	153,8	(28 487)	(319 093)	290 606	91,1
Résultat (perte) de base par action	1,49	(2,82)	4,31	152,8	(0,75)	(8,44)	7,69	91,1
Résultat (perte) dilué(e) par action	1,49	(2,82)	4,31	152,8	(0,75)	(8,44)	7,69	91,1
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) <sup>1</sup>	114 782	(57 824)	172 606	298,5	174 257	(145 207)	319 464	220,0
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) <sup>1</sup>	42 302	(120 901)	163 203	135,0	(27 219)	(327 781)	300 562	91,7
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action <sup>1</sup>	1,10	(3,20)	4,30	134,4	(0,71)	(8,67)	7,96	91,8
<b>États des flux de trésorerie consolidés</b>								
Activités opérationnelles	(7 534)	(62 724)	55 190	88,0	378 113	(117 793)	495 906	421,0
Activités d'investissement	(4 136)	(9 992)	5 856	58,6	(21 896)	(25 001)	3 105	12,4
Activités de financement	(39 974)	(25 189)	(14 785)	(58,7)	(108 979)	124 257	(233 236)	(187,7)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 326)	(1 956)	630	32,2	819	(3 309)	4 128	124,8
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(52 970)	(99 861)	46 891	47,0	248 057	(21 846)	269 903	1 235,5
					Au 31 juillet 2023 \$	Au 31 octobre 2022 \$	Écart \$	Écart %
<b>États de la situation financière consolidés</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					570 592	322 535	248 057	76,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					293 348	375 557	(82 209)	(21,9)
					863 940	698 092	165 848	23,8
Actif total					2 611 256	2 271 131	340 125	15,0
Dettes (courant et non courant)					710 653	664 160	46 493	7,0
Dettes totales <sup>1</sup>					2 038 475	1 932 901	105 574	5,5
Dettes totales nettes <sup>1</sup>					1 467 883	1 610 366	(142 483)	(8,8)

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

## **4. APERÇU**

---

### **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Fondée à Montréal il y a 35 ans, Transat est un joueur phare du voyage loisir, connu en tant que transporteur aérien sous la marque Air Transat. Élue par sa clientèle meilleure compagnie aérienne loisirs au monde aux World Airline Awards 2023 de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales. Renouvelant sa flotte aérienne avec des appareils les plus écoénergétiques de leur catégorie, elle s'engage au profit d'un environnement plus sain, qu'elle sait essentiel pour son activité et les destinations qu'elle dessert. Transat est certifiée Travelife depuis 2018.

## **5. CESSION D'ENTREPRISE**

---

Le 31 août 2023, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa filiale à part entière Laminama, S.A. de C.V. ["Laminama"], dont le principal actif consiste en un terrain situé à Puerto Morelos au Mexique, annoncé le 10 juillet, à la société Finest Holding, B.V., un groupe d'hôtellerie et de villégiature de luxe. Le prix de vente, payable en espèces, est ferme et s'élève à 38,0 millions \$ US [51,4 millions \$]. Un montant de 7,6 millions \$ US [10,0 millions \$] a été reçu à la signature de l'accord et comptabilisé dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs. Le solde du prix de vente a été payé à la clôture de la transaction.

## 6. ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2023 \$	2022 \$	Écart \$	Écart %	2023 \$	2022 \$	Écart \$	Écart %
<b>Revenus</b>	<b>746 317</b>	508 304	238 013	46,8	<b>2 283 885</b>	1 068 899	1 214 986	113,7
<b>Charges d'exploitation</b>								
Carburant d'aéronefs	<b>158 140</b>	205 810	(47 670)	(23,2)	<b>449 979</b>	323 591	126 388	39,1
Salaires et avantages du personnel	<b>114 287</b>	91 024	23 263	25,6	<b>322 719</b>	197 130	125 589	63,7
Coûts liés à la prestation de services touristiques	<b>93 345</b>	78 060	15 285	19,6	<b>626 689</b>	283 692	342 997	120,9
Frais d'aéroports et de navigation	<b>55 159</b>	44 344	10 815	24,4	<b>133 436</b>	80 165	53 271	66,5
Entretien d'aéronefs	<b>50 018</b>	32 223	17 795	55,2	<b>123 426</b>	79 759	43 667	54,7
Frais de vente et de distribution	<b>45 340</b>	31 845	13 495	42,4	<b>165 190</b>	76 805	88 385	115,1
Loyer d'aéronefs	<b>2 041</b>	2 386	(345)	(14,5)	<b>7 864</b>	5 477	2 387	43,6
Autres coûts aériens	<b>81 960</b>	53 715	28 245	52,6	<b>187 876</b>	100 924	86 952	86,2
Autres	<b>27 846</b>	23 332	4 514	19,3	<b>82 163</b>	62 369	19 794	31,7
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	<b>(953)</b>	610	(1 563)	(256,2)	<b>(1 442)</b>	1 415	(2 857)	(201,9)
Amortissement et dépréciation	<b>53 752</b>	38 173	15 579	40,8	<b>137 623</b>	112 144	25 479	22,7
Coûts de restructuration	<b>1 007</b>	—	1 007	100,0	<b>3 350</b>	—	3 350	100,0
	<b>681 942</b>	601 522	80 420	13,4	<b>2 238 873</b>	1 323 471	915 402	69,2
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>	<b>64 375</b>	(93 218)	157 593	169,1	<b>45 012</b>	(254 572)	299 584	117,7
Coûts de financement	<b>33 694</b>	27 158	6 536	24,1	<b>98 582</b>	74 088	24 494	33,1
Revenus du financement	<b>(11 099)</b>	(3 047)	(8 052)	(264,3)	<b>(30 922)</b>	(5 599)	(25 323)	(452,3)
Variation de la juste valeur des dérivés	<b>(12 168)</b>	6 908	(19 076)	(276,1)	<b>11 702</b>	8 628	3 074	35,6
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	<b>24 972</b>	(14 506)	39 478	272,1	<b>31 877</b>	(13 697)	45 574	332,7
Perte (gain) de change	<b>(29 052)</b>	(1 706)	(27 346)	(1 602,9)	<b>(36 014)</b>	27 715	(63 729)	(229,9)
Perte (gain) sur cession d'actifs	—	13	(13)	(100,0)	<b>(2 511)</b>	(4 005)	1 494	37,3
Gain sur modification de la dette à long terme	—	—	—	—	—	(22 191)	22 191	100,0
<b>Résultat (perte) avant charge d'impôts</b>	<b>58 028</b>	(108 038)	166 066	153,7	<b>(27 702)</b>	(319 511)	291 809	91,3
<b>Impôts sur le résultat (récupération)</b>								
Exigibles	<b>92</b>	(1 566)	1 658	105,9	<b>612</b>	(418)	1 030	246,4
Différés	<b>633</b>	—	633	100,0	<b>173</b>	—	173	100,0
	<b>725</b>	(1 566)	2 291	146,3	<b>785</b>	(418)	1 203	287,8
<b>Résultat net (perte nette) de la période</b>	<b>57 303</b>	(106 472)	163 775	153,8	<b>(28 487)</b>	(319 093)	290 606	91,1

## REVENUS

Nous tirons nos revenus du transport aérien, des voyageurs expéditifs, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2022, nos revenus ont augmenté de 238,0 millions \$ (46,8 %) pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 et de 1 215,0 millions \$ (113,7 %) pour la période de neuf mois close le 31 juillet. Ces hausses importantes découlent de la reprise des activités et de la vigueur de la demande. En 2022, les revenus de la Société, principalement au cours du premier semestre, avaient été freinés par la chute drastique de la demande et par des annulations massives de réservations à la suite de l'apparition du variant Omicron. La Société avait ainsi réduit la capacité totale de la saison d'hiver d'environ 22 % de celle initialement déployée. Depuis, la Société a déployé une capacité pour la saison d'hiver équivalente à 95 % de celle pré-pandémique et de 90 % pour la saison d'été. Comparativement à la période de neuf mois de 2019, les revenus de la période de neuf mois close le 31 juillet 2023 sont légèrement supérieurs.

Pour le trimestre, sur l'ensemble du réseau, la capacité offerte représente 86 % de celle mise en marché en 2019, alors que celle sur les lignes transatlantiques, le principal marché durant cette période, elle correspond à 81 % de celle offerte en 2019. Dans l'ensemble, le nombre de voyageurs pour le troisième trimestre 2023 a été inférieur de 9 % au nombre de voyageurs pour le trimestre correspondant de 2019 tandis que les revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield ») ont affiché une hausse de 29,1 % comparativement à 2019. Pour les lignes transatlantiques, le revenu aérien unitaire a connu une hausse de 33,1 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 88,8 %, comparativement à 88,6 % en 2019.

Pour la saison d'hiver 2023, la capacité offerte sur le réseau Sud correspond à 95 % de celle offerte en 2019. Dans l'ensemble, le nombre de voyageurs a été inférieur de 8 % au nombre de voyageurs pour la période correspondante de 2019 tandis que les revenus aériens unitaires ont affiché une hausse de 21,0 %. Pour le réseau Sud, les prix de vente ont affiché une hausse moyenne de 21,8 %. Pour l'ensemble de nos marchés, nous avons affiché un coefficient d'occupation de 85,0 %, comparativement à 88,3 % en 2019.

## CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 80,4 millions \$ (13,4 %) pour le trimestre et de 915,4 millions \$ (69,2 %) pour la période de neuf mois par rapport à 2022. Ces augmentations sont attribuables à la hausse de notre capacité mise en marché par rapport aux périodes correspondantes de 2022.

### Carburant d'aéronefs

La dépense de carburant d'aéronefs a diminué de 47,7 millions \$ (23,2 %) au cours du trimestre et a augmenté de 126,4 millions \$ (39,1 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, cette diminution résulte principalement de la baisse des prix du carburant de 41 %, partiellement compensée par l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité comparativement à la période correspondante de 2022. Pour la période de neuf mois, cette augmentation résulte principalement de l'augmentation du volume de litres consommés en raison de la hausse de la capacité ainsi qu'à la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain, partiellement compensée par la baisse des prix du carburant de 20 %, comparativement à la période correspondante de 2022.

### Salaires et avantages du personnel

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 23,3 millions \$ (25,6 %) pour le trimestre et de 125,6 millions \$ (63,7 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2022. Ces hausses sont principalement attribuables à l'accroissement du nombre d'employés afin de soutenir la reprise des activités aériennes.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2022, la Société s'était prévalu du Programme de Relance pour le Tourisme et l'Accueil (« PRTA ») et du Programme de Relance pour les Entreprises les Plus Durement Touchées (« PREPDT »); ainsi, un montant de 24,4 millions \$ avaient été comptabilisé en lien avec ces programmes. Le PRTA et le PREPDT se sont terminés le 7 mai 2022.

## Coûts liés à la prestation de services touristiques

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent principalement le coût des chambres d'hôtels et le coût de sièges réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat, ainsi que les coûts de transfert et d'excursions. Comparativement à 2022, ces coûts ont augmenté de 15,3 millions \$ (19,6 %) pour le trimestre et de 343,0 millions \$ (120,9 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations sont principalement liées à la hausse du nombre de forfaits vendus par rapport à 2022.

## Frais d'aéroports et de navigation

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 10,8 millions \$ (24,4 %) au cours du trimestre et de 53,3 millions \$ (66,5 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'augmentation de la capacité mise en marché comparativement à 2022 ainsi qu'à la hausse des prix.

## Entretien d'aéronefs

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais non capitalisables engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs, ainsi qu'en lien avec la provision pour conditions de retour. Comparativement à 2022, ces dépenses ont augmenté de 17,8 millions \$ (55,2 %) au cours du trimestre et de 43,7 millions \$ (54,7 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations sont principalement dues à la hausse de la capacité mise en marché par rapport à 2022.

## Frais de vente et de distribution

Les frais de vente et de distribution comprennent les commissions (soit les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur), les frais de carte de crédit, les frais de distribution et les frais de commercialisation. Les frais de vente et de distribution ont augmenté de 13,5 millions \$ (42,4 %) au cours du trimestre et de 88,4 millions \$ (115,1 %) au cours de la période de neuf mois, par rapport à 2022. Ces augmentations découlent principalement de la hausse des revenus et des dépenses de publicité à la suite de la reprise de nos activités.

## Loyer d'aéronefs

Les loyers d'aéronefs correspondent aux loyers variables d'aéronefs ainsi qu'à ceux liés à des baux à court terme. Comparativement à 2022, ces dépenses ont diminué de 0,3 million \$ (14,5 %) au cours du trimestre et ont augmenté de 2,4 millions \$ (43,6 %) pour la période de neuf mois. Pour la période de neuf mois, l'augmentation résulte de la location de deux aéronefs pour la saison d'hiver en raison du retard dans la livraison des Airbus A321LR.

## Autres coûts aériens

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage, des frais de commissariat et d'autres frais liés à la compagnie aérienne. Les autres coûts aériens ont augmenté de 28,2 millions \$ (52,6 %) au cours du trimestre et de 87,0 millions \$ (86,2 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2022. Ces augmentations sont principalement dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2022.

## Autres

Les autres frais ont augmenté de 4,5 millions \$ (19,3 %) au cours du trimestre et de 19,8 millions \$ (31,7 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2022. Ces hausses découlent de la hausse de notre volume d'activités par rapport à 2022.

## Quote-part du résultat net d'une coentreprise

Notre quote-part du résultat net d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie. Notre quote-part du résultat net s'élève à 1,0 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une quote-part de la perte nette de 0,6 million \$ pour le trimestre correspondant de 2022. Pour la période de neuf mois, notre quote-part du résultat net s'élève à 1,4 million \$, comparativement à une quote-part de la perte nette de 1,4 million \$ pour 2022, reflétant une reprise des activités plus soutenue par rapport à 2022.

## Amortissement et dépréciation

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles. L'amortissement a augmenté de 15,6 millions \$ (40,8 %) au cours du troisième trimestre et de 25,5 millions \$ (22,7 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2022. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'entrée en service de deux Airbus A321LR en 2022.

De plus, en raison de l'accord d'achat et de vente de la filiale Laminama conclu au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023, la Société a procédé à une évaluation de la valeur recouvrable des actifs non courants de la filiale Laminama comparativement à leur valeur comptable. La valeur recouvrable des actifs non courants destinés à être cédés a été évaluée à partir d'une allocation du prix de vente, en fonction de la juste valeur des actifs et passifs destinés à être cédés, diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable du terrain au Mexique établie s'est avérée inférieure à sa valeur comptable. Ainsi, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 4,6 millions \$ en lien avec son terrain au Mexique.

## Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration correspondent principalement aux indemnités de cessation d'emploi liées à la fermeture de la base de Vancouver à compter du 30 juin 2023 ainsi qu'aux coûts de réinstallation du personnel. La Société a enregistré des coûts de restructuration de 1,0 million \$ au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023 et de 3,4 millions \$ au cours de la période de neuf mois. Pour le trimestre, les coûts de restructuration comprennent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 0,7 million \$ et des coûts de réinstallation du personnel de 0,4 million \$. Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, les coûts comprennent une charge pour indemnités de cessation d'emploi de 3,0 millions \$ et des coûts de réinstallation de personnel de 0,4 million \$.

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré un résultat d'exploitation de 64,4 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à une perte d'exploitation de 93,2 millions \$ en 2022. Pour la période de neuf mois, nous avons enregistré un résultat d'exploitation de 45,0 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation de 254,6 millions \$ en 2022.

Pour le trimestre et la période de neuf mois, l'amélioration du résultat d'exploitation est attribuable à la reprise des opérations aériennes, au retour de la demande et à la hausse des prix de vente. Pour le trimestre, la diminution des prix du carburant a également contribué à l'amélioration du résultat d'exploitation tandis que pour la période de neuf mois la hausse des prix du carburant au cours du premier semestre a atténué l'amélioration de notre résultat d'exploitation. La demande au cours du trimestre et de la période de neuf mois a été largement supérieure comparativement à celle de 2022. En 2022, la reprise progressive et partielle des opérations aériennes avaient été freinée par l'annulation de vols pour la saison d'hiver en raison de la chute de la demande et des annulations de réservations à la suite de l'apparition du variant Omicron et des mesures restrictives mises en place par le gouvernement fédéral le 15 décembre 2021.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 114,8 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation ajustée de 57,8 millions \$ en 2022. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 174,3 millions \$, comparativement à une perte d'exploitation ajustée de 145,2 millions \$ en 2022.

## AUTRES CHARGES ET REVENUS

### Coûts de financement

Les coûts de financement incluent les intérêts sur l'obligation locative, la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente, les frais de mise en place ainsi que les frais financiers, nets des produits de la subvention publique différée. Les coûts de financement ont augmenté de 6,5 millions \$ (24,1 %) pour le troisième trimestre et de 24,5 millions \$ (33,1 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2022. La hausse est due à l'augmentation des obligations locatives principalement en raison de l'ajout de six nouveaux baux d'aéronefs et à l'augmentation des taux d'intérêt.

### Revenus de financement

Les revenus de financement ont augmenté de 8,1 millions \$ au cours du troisième trimestre et de 25,3 millions \$ pour la période de neuf mois, comparativement à 2022 en raison de la hausse des taux d'intérêt par rapport à 2022 et de la hausse des soldes moyens de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## Variation de la juste valeur des dérivés

La variation de la juste valeur des dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille des instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change, ainsi qu'à la variation de la juste valeur de l'option de prépaiement du financement non garanti CUGE.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises a augmenté de 12,3 millions \$ et a diminué de 11,6 millions \$, respectivement. Pour le trimestre, cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des dérivés liés au carburant, partiellement compensée par la baisse de la juste valeur des dérivés liés aux devises. Pour la période de neuf mois, la diminution est principalement attribuable à la baisse de la juste valeur des instruments financiers dérivés liés au carburant d'aéronefs et aux devises. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, la juste valeur de l'option de prépaiement du financement non garanti CUGE a diminué de 0,1 million \$. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois close le 31 juillet 2022, la juste valeur de l'option de prépaiement du financement non garanti CUGE avait diminué de 0,1 million \$ et 1,9 million \$, respectivement.

## Réévaluation du passif lié aux bons de souscription

La réévaluation du passif lié aux bons de souscription représente la variation de la juste valeur des bons de souscription au cours de la période. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 25,0 millions \$ principalement en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, la juste valeur des bons de souscription a augmenté de 31,9 millions \$ principalement en raison de l'augmentation du cours de clôture de l'action de 2,60 \$ à 4,79 \$ entre le 31 octobre 2022 et le 31 juillet 2023.

## Perte (gain) de change

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 29,1 millions \$, comparativement à 1,7 million \$ en 2022. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché un gain de change de 36,0 millions \$, comparativement à une perte de change de 27,7 millions \$ en 2022. Pour le trimestre et la période de neuf mois, le gain de change est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur les obligations locatives liées aux aéronefs, à la suite de l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

## Gain sur cession d'actifs

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, le gain sur cession d'actif de 2,5 millions \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2022, le gain de 4,0 millions \$ est principalement dû au retour anticipé au bailleur d'un Airbus A330. Cette résiliation de bail a entraîné la comptabilisation d'un gain de 4,1 millions \$, qui résulte du renversement d'obligations locatives de 4,0 millions \$ et d'autres actifs et passifs totalisant 0,1 million \$. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

## Gain sur modification de la dette à long terme

En mars 2022, la Société avait renégocié certains termes de l'entente qui avait été conclu avec le gouvernement du Canada pour le financement non garanti CUGE. La Société avait conclu que les modifications liées au financement non garanti CUGE n'étaient pas substantielles tel que définies selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Ainsi, pour les périodes correspondantes de 2022, la valeur comptable du financement non garanti CUGE avait été ajustée à la baisse afin de correspondre au montant révisé des flux de trésorerie futurs actualisés au moyen du taux d'intérêt effectif initial. L'ajustement de 22,2 millions \$ avait été comptabilisé à titre de gain sur modification de la dette à long terme.

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat s'est établie à 0,7 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une récupération d'impôts sur le résultat de 1,6 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, notre charge d'impôts sur le résultat s'élève à 0,8 million \$, en regard d'une récupération d'impôts sur le résultat de 0,4 million \$ en 2022. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 1,3 % pour le trimestre et 2,5 % pour la période de neuf mois, comparativement à 1,5 % et 0,1 % pour les périodes correspondantes de 2022.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2020, la Société a cessé de comptabiliser des actifs d'impôts différés et réduit la valeur comptable des soldes d'actifs d'impôts différés liés à ses opérations canadiennes dont elle n'était plus en mesure de justifier la comptabilisation conformément aux normes IFRS, en raison de l'effet défavorable sur nos résultats de la pandémie de COVID-19 et de l'incertitude relativement au moment où la Société retrouvera la rentabilité. Ainsi, au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, les actifs d'impôts différés des filiales canadiennes n'ont donc pas été comptabilisés.

## RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, pour le troisième trimestre de 2023, le résultat net s'est établi à 57,3 millions \$, soit 1,49 \$ par action (de base et dilué), par rapport à une perte nette de 106,5 millions \$, soit 2,82 \$ par action (de base et diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois de 2023, notre perte nette s'est établie à 28,5 millions \$, soit 0,75 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 319,1 millions \$, soit 8,44 \$ par action (de base et diluée) lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois de 2023, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat de base par action a été de 38 352 000 (38 372 000 pour le résultat dilué par action) et de 38 220 000 (de base et dilué), respectivement, comparativement à 37 795 000 (de base et dilué) pour les périodes correspondantes de 2022.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, notre résultat net ajusté s'est établi à 42,3 millions \$ (1,10 \$ par action) et notre perte nette ajustée à 27,2 millions \$ (0,71 \$ par action), respectivement, comparativement à une perte nette ajustée de 120,9 millions \$ (3,20 \$ par action) et 327,8 millions \$ (8,67 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2022.



## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Pour tous les trimestres présentés, la hausse des revenus est attribuable à une reprise des activités. Entre le 29 janvier 2021 et le 30 juillet 2021, la Société avait dû suspendre complètement ses opérations aériennes en raison de la pandémie de COVID-19. La reprise de la demande a progressé de façon continue depuis le 31 juillet 2021, ce qui contribue à la hausse des revenus.

Quant à nos résultats d'exploitation, l'amélioration de notre résultat d'exploitation découle de la reprise de nos activités. Pour la saison d'été 2021 (T4), les pertes d'exploitation découlent principalement de la baisse importante de notre capacité durant la période de reprise partielle des opérations aériennes, due à la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une chute des revenus plus marquée que la baisse des charges d'exploitation. La reprise de la demande est plus marquée en 2022 qu'en 2021 et celle-ci continue de progresser; ainsi, nous notons une amélioration du résultat d'exploitation pour la deuxième partie de l'été 2022 (T4) par rapport à 2021, de même que pour la saison d'hiver 2023 (T1 et T2) et d'été 2023 (T3) par rapport à 2022. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

<b>Principales informations financières trimestrielles non auditées</b>								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	<b>T4-2021</b>	<b>T1-2022</b>	<b>T2-2022</b>	<b>T3-2022</b>	<b>T4-2022</b>	<b>T1-2023</b>	<b>T2-2023</b>	<b>T3-2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Revenus	62 781	202 438	358 157	508 304	<b>573 139</b>	<b>667 457</b>	<b>870 111</b>	<b>746 317</b>
Résultat (perte) d'exploitation	(118 326)	(73 841)	(87 513)	(93 218)	<b>(48 848)</b>	<b>(38 103)</b>	<b>18 740</b>	<b>64 375</b>
Résultat net (perte nette)	(121 339)	(114 345)	(98 276)	(106 472)	<b>(126 231)</b>	<b>(56 610)</b>	<b>(29 180)</b>	<b>57 303</b>
Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(121 339)	(114 345)	(98 276)	(106 472)	<b>(126 231)</b>	<b>(56 610)</b>	<b>(29 180)</b>	<b>57 303</b>
Résultat (perte) de base par action	(3,21)	(3,03)	(2,60)	(2,82)	<b>(3,32)</b>	<b>(1,49)</b>	<b>(0,76)</b>	<b>1,49</b>
Résultat (perte) dilué par action	(3,21)	(3,03)	(2,60)	(2,82)	<b>(3,32)</b>	<b>(1,49)</b>	<b>(0,76)</b>	<b>1,49</b>
Résultat (perte) d'exploitation ajusté(e) <sup>1</sup>	(58 362)	(36 369)	(51 014)	(57 824)	<b>(11 545)</b>	<b>3 331</b>	<b>56 144</b>	<b>114 782</b>
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) <sup>1</sup>	(118 400)	(95 317)	(111 563)	(120 901)	<b>(75 930)</b>	<b>(61 564)</b>	<b>(7 957)</b>	<b>42 302</b>
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) par action <sup>1</sup>	(3,14)	(2,53)	(2,95)	(3,20)	<b>(2,00)</b>	<b>(1,62)</b>	<b>(0,21)</b>	<b>1,10</b>

<sup>1</sup> Voir section Mesures financières non normalisées selon les IFRS

## 7. SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Au 31 juillet 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 570,6 millions \$, comparativement à 322,5 millions \$ au 31 octobre 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 293,3 millions \$ à la fin du troisième trimestre de 2023, comparativement à 375,6 millions \$ au 31 octobre 2022. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement déficitaire de 19,9 millions \$, soit un ratio de 0,99, par rapport à un fonds de roulement déficitaire de 21,7 millions \$ et un ratio de 0,98 au 31 octobre 2022.

L'actif total a augmenté de 340,1 millions \$ (15,0 %), passant de 2 271,1 millions \$ le 31 octobre 2022 à 2 611,3 millions \$ le 31 juillet 2023. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 28,2 millions \$, passant de capitaux propres négatifs de 750,2 millions \$ au 31 octobre 2022 à 778,4 millions \$ au 31 juillet 2023. Cette baisse découle principalement de la perte nette de 28,5 millions \$.

(en milliers de dollars)	31 juillet 2023 \$	31 octobre 2022 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	570 592	322 535	248 057	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	293 348	375 557	(82 209)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	146 554	265 050	(118 496)	Diminution des sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit
Impôts sur le résultat à recevoir	2 464	5 537	(3 073)	Encaissement d'impôts recouvrables liés aux PCAA
Stocks	30 291	26 725	3 566	Augmentation de l'inventaire de pièces d'aéronefs
Charges payées d'avance	54 553	26 428	28 125	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Dépôts	374 304	201 623	172 681	Nouveaux dépôts auprès de processeurs de cartes de crédit et augmentation des dépôts liés aux entretiens d'aéronefs
Actifs détenus en vue de la vente	47 806	—	47 806	Reclassement des actifs détenus en vue de la vente, principalement un terrain au Mexique
Actifs d'impôt différé	1 090	953	137	Comptabilisation d'actifs d'impôt différé par certaines filiales étrangères
Immobilisations corporelles	1 038 362	1 000 151	38 211	Principalement en raison de la prise de livraison de deux Airbus A321LR et d'un Airbus A321ceo et la capitalisation des travaux d'entretien d'aéronefs admissibles, partiellement compensées par l'amortissement de la période et le reclassement d'un terrain à titre d'actif détenue en vue de la vente
Immobilisations incorporelles	13 614	13 261	353	Acquisitions de logiciels partiellement compensées par l'amortissement de la période
Instruments financiers dérivés	15 576	11 939	3 637	Variation favorable des dérivés liés au carburant, partiellement compensée par la variation défavorable des dérivés liés aux devises contractés
Placement	9 959	8 820	1 139	Quote-part du résultat net d'une coentreprise
Coûts de financement reportés	12 743	12 552	191	Aucun écart important

(en milliers de dollars)	31 juillet	31 octobre	Écart	Principales sources d'explication des écarts importants
	2023	2022		
	\$	\$	\$	
<b>Passif</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	324 414	289 897	34 517	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Impôts sur le résultat à payer	415	1 054	(639)	Aucun écart important
Dépôts de clients et revenus différés	819 899	602 509	217 390	Saisonnalité des opérations combinée à une augmentation du volume des activités
Instruments financiers dérivés	6 842	6 209	633	Variation défavorable des dérivés liés au carburant, partiellement compensée par la variation favorable des dérivés liés aux devises contractés
Dette à long terme et obligations locatives	1 842 405	1 752 068	90 337	Ajout de six baux d'aéronefs, partiellement compensé par le remboursements de capital, le retour d'un aéronef et l'appréciation du dollar par rapport à la devise américaine
Provision pour conditions de retour	163 230	154 772	8 458	Augmentation principalement liée au passage du temps
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	624	—	624	Reclassement des passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente
Passif lié aux bons de souscription	56 237	24 360	31 877	Augmentation de la juste valeur des bons de souscription de la période en raison de la variation du cours de l'action de la Société
Subvention publique différée	152 576	169 025	(16 449)	Produits tirés des subventions publiques de la période selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Passif lié aux avantages du personnel	22 341	20 773	1 568	Amendements à certaines ententes de retraite
Passifs d'impôt différé	623	644	(21)	Aucun écart important
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions	223 083	221 924	1 159	Émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	16 265	16 092	173	Charge liée aux paiements fondés sur des actions
Déficit	(1 013 085)	(984 602)	(28 487)	Perte nette
Montant cumulé des écarts de change	(4 609)	(3 594)	(1 015)	Perte de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

## FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les 31 juillet			Périodes de neuf mois closes les 31 juillet		
	2023	2022	Écart	2023	2022	Écart
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(7 534)	(62 724)	55 190	378 113	(117 793)	495 906
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 136)	(9 992)	5 856	(21 896)	(25 001)	3 105
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(39 974)	(25 189)	(14 785)	(108 979)	124 257	(233 236)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(1 326)	(1 956)	630	819	(3 309)	4 128
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(52 970)</b>	<b>(99 861)</b>	<b>46 891</b>	<b>248 057</b>	<b>(21 846)</b>	<b>269 903</b>

## Activités d'exploitation

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 7,5 millions \$, par rapport à 62,7 millions \$ en 2022. Cette diminution de 55,2 millions \$ des flux de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles est attribuable à la hausse de 170,9 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds et à la hausse de 11,9 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, partiellement compensées par la baisse de 125,3 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel et à la diminution de 2,3 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont établis à 378,1 millions \$ comparativement à une utilisation de 117,8 millions \$ en 2022. L'augmentation de 495,9 millions \$ des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles est attribuable à la hausse de 322,3 millions \$ du résultat net avant éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds, à la hausse de 169,4 millions \$ des liquidités générées par la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel, à la hausse de 2,2 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels et à l'augmentation de 2,1 millions \$ de la variation nette de la provision pour conditions de retour.

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 4,1 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 10,0 millions \$ en 2022, soit une diminution de 5,9 millions \$. Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 21,9 millions \$ comparativement à 25,0 millions \$ en 2022, soit une diminution de 3,1 millions \$. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevées à 14,1 millions \$ et 33,4 millions \$, respectivement et consistent principalement en des entretiens d'aéronefs et en des pièces de rechange, comparativement à 10,0 millions \$ et 24,5 millions \$ pour 2022. De plus, durant le troisième trimestre de 2023, un montant de 10,0 millions \$ a été reçu à titre de dépôt en lien avec l'accord de vente et d'achat d'une filiale, dont le principal actif consiste en un terrain situé à Puerto Morelos au Mexique.

## Activités de financement

Pour le troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont établis à 40,0 millions \$ comparativement à 25,2 millions \$ en 2022, soit une augmentation de 14,8 millions \$. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 40,4 millions \$, comparativement à 24,2 millions \$ pour 2022. De plus, aucun tirage n'a été effectué au cours trimestre clos le 31 juillet 2023, alors que la Société avait prélevé des montants sur ses facilités de crédit totalisant 4,6 millions \$ pour la période correspondante de 2022.

Pour la période de neuf mois, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 109,0 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie générés de 124,3 millions \$ en 2022. La Société a effectué des remboursements liés à ses obligations locatives de 109,9 millions \$, comparativement à 83,6 millions \$ en 2022. Aucun tirage n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, alors que la Société avait prélevé des montants sur ses facilités de crédit totalisant 213,2 millions \$ en 2022.

## FINANCEMENT

### Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permet d'emprunter des liquidités maximales de 843,3 millions \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE et dont la Société ne fait usage que selon ses besoins, se décomposent comme suit :

#### **Financement garanti CUGE**

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de financement garanti CUGE de 98,0 millions \$ afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment 29 avril 2024). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions et porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Aucun tirage n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un montant de 78,0 millions \$ était utilisé, dont la valeur comptable est de 77,2 millions \$ au 31 juillet 2023 [77,2 millions \$ au 31 octobre 2022]. Le montant inutilisé de 20,0 millions \$ est disponible jusqu'au 29 octobre 2023.

#### **Financement non garanti CUGE**

Un montant de 392,0 millions \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie. La facilité de crédit porte intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023, augmentant à 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, puis de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Un montant de 312,0 millions \$ vient à échéance le 29 avril 2026 alors que le solde de 80,0 millions \$ vient à échéance le 29 juillet 2027. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un montant de 312,0 millions \$ était utilisé, dont la valeur comptable est de 312,8 millions \$ au 31 juillet 2023 [284,8 millions \$ au 31 octobre 2022]. Le montant inutilisé de 80,0 millions \$ est disponible jusqu'au 29 octobre 2023. Aucun tirage n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023.

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action (représentant le cours moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse précédant l'émission des bons) au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le 29 juillet 2022, dans le cadre des amendements effectués au montage financier lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis 4 687 500 bons de souscription additionnels visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 3,20 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75 % de l'engagement additionnel disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Les bons de souscription sont acquis en proportion des tirages qui seront effectués. Selon les termes de l'entente du financement non garanti CUGE, dans l'éventualité où le prêt était remboursé avant le 31 décembre 2023, 50 % des bons de souscription acquis seraient annulés.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.

En vertu des limites énoncées précédemment, si les 17 687 500 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 599 107 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 8 088 393 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

### **Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage**

Un montant de 353,3 millions \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 juillet 2023, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 199,2 millions \$ [182,5 millions \$ au 31 octobre 2022], et un montant de 152,6 millions \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

### **Autres facilités de crédit**

#### **Entente de crédit à terme rotatif**

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50,0 millions \$ aux fins de ses opérations afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment au 29 avril 2024). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité était pleinement utilisée.

## Entente de crédit subordonnée

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations de 70,0 millions \$ afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment au 29 avril 2024). L'entente devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 6,0 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 5,0 %. Jusqu'au 29 octobre 2023, une prime additionnelle de 3,75 % capitalisable s'ajoute aux intérêts. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité était pleinement utilisée.

## Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers consolidés.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location liés aux aéronefs engagés non livrés, d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur
- Obligations d'achat

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 896,8 millions \$ au 31 juillet 2023 (978,0 millions \$ au 31 octobre 2022) et se résument comme suit :

<b>ENTENTES HORS BILAN</b> (en milliers de dollars)	<b>Au</b> <b>31 juillet 2023</b> <b>\$</b>	<b>Au</b> <b>31 octobre 2022</b> <b>\$</b>
<b>Garanties</b>		
Lettres de crédit irrévocables	1 302	978
Contrats de cautionnement	755	469
<b>Contrats de location</b>		
Obligations en vertu de contrats de location	894 705	976 510
	<b>896 762</b>	<b>977 957</b>

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74,0 millions \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2023, un montant de 62,1 millions \$ [55,9 millions \$ au 31 octobre 2022] était utilisé, dont 29,8 millions \$ [31,3 millions \$ au 31 octobre 2022] pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire garantie par des dépôts de laquelle un montant de 1,2 million £ (2,1 millions \$) a été tiré.

Au 31 juillet 2023, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait diminué de 81,2 millions \$ par rapport au 31 octobre 2022. Cette diminution découle principalement de la réception de deux Airbus A321LR et d'un Airbus 321ceo, de l'appréciation du dollar vis-à-vis le dollar américain, partiellement compensée par la signature d'une entente pour la location d'un Airbus A321XLR et de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur les loyers futurs.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

## Endettement

La Société affiche une dette à long terme de 710,7 millions \$ ainsi que des obligations locatives de 1 131,8 millions \$ à l'état consolidé de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 2 038,5 millions \$ au 31 juillet 2023, soit une hausse de 105,6 millions \$ comparativement au 31 octobre 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout de deux Airbus A321LR, d'un Airbus A321ceo et d'un Airbus A330 à notre flotte permanente, partiellement compensée par les remboursements des obligations locatives, au retour d'un aéronef et à l'appréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar.

La dette totale nette a diminué de 142,5 millions \$, passant de 1 610,4 millions \$ au 31 octobre 2022 à 1 467,9 millions \$ au 31 juillet 2023. La diminution de notre dette totale nette est due à l'augmentation de notre solde de trésorerie et équivalents de trésorerie, partiellement compensée par la hausse de notre dette totale.

## Actions en circulation

Au 31 juillet 2023, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 8 septembre 2023, il y avait un total de 38 455 100 actions à droit de vote en circulation.

## Options d'achat d'actions

Au 8 septembre 2023, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 440 659, dont 90 659 pouvaient être exercées.

## Bons de souscription

Au 31 juillet 2023 et au 8 septembre 2023, un total de 17 687 500 bons de souscription étaient émis. Au 31 juillet 2023 et au 8 septembre 2023, un total de 13 000 000 étaient acquis en vertu des tirages effectués sur la facilité de crédit et aucun bon de souscription n'avait été exercé. Selon les termes de l'entente de financement non garanti CUGE, dans l'éventualité où le prêt était remboursé avant le 31 décembre 2023, 50 % des bons de souscription acquis seraient annulés.



## 8. AUTRES

---

### FLOTTE

Au 31 juillet 2023, la flotte permanente d'Air Transat compte treize Airbus A330 (332 ou 345 sièges), quatorze Airbus A321LR (199 sièges) et huit Airbus A321ceo (199 sièges). Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2023, un Airbus A330, deux Airbus A321LR et un Airbus A321ceo sont entrés en service et un Boeing 737-800 a été retourné au bailleur.

### LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

## 9. COMPTABILITÉ

---

Les méthodes comptables et modalités de calcul utilisées par la Société sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2022. Les méthodes comptables de la Société n'ont fait l'objet d'aucune modification significative depuis cette date.

### MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

#### Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

## 10. CONTRÔLE ET PROCÉDURES

---

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par la Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 juillet 2023 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

La Présidente et cheffe de la direction et le Chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

## 11. PERSPECTIVES

---

À ce jour, bien que les coefficients d'occupation pour le quatrième trimestre soient inférieurs de 2,2 points de pourcentage à ceux de 2019, les revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « yield »), sont 26 % plus élevés. La combinaison de la demande robuste et des prix à la hausse permettra à la Société de faire face à un contexte de coûts qui demeurent généralement élevés et volatiles.

Compte tenu des solides résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2023, la Société augmente la cible d'une marge de résultat d'exploitation ajusté de 5,5 à 7 % à une cible de 7,5 à 8 % pour l'exercice. Dans la formulation des énoncés prospectifs, la Société a ajusté ses hypothèses sur l'ensemble de l'année, notamment une croissance modérée du PIB canadien, un taux de change à 1,35 \$ CA pour 1 \$ US et un prix moyen du gallon de carburant d'aviation à 4,25 \$ CA.

Pour la prochaine saison d'hiver, l'ajout récent de quatre appareils (trois A321LR et un A321ceo) et une utilisation optimale de la flotte contribueront à accroître la capacité disponible de 23 %, alors que la Société continue de développer méthodiquement son offre. La tendance actuelle du marché en ce qui concerne la demande et les prix demeure favorable pour le début du nouvel exercice.

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Au 31 juillet 2023 \$	Au 31 octobre 2022 \$
<b>ACTIFS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		570 592	322 535
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	3	263 598	344 284
Clients et autres débiteurs	4	146 554	265 050
Impôts sur le résultat à recevoir		2 464	5 537
Stocks		30 291	26 725
Charges payées d'avance		54 553	26 428
Instruments financiers dérivés		15 576	11 939
Partie courante des dépôts	5	178 377	29 392
Actifs détenus en vue de la vente	6	47 806	—
<b>Actifs courants</b>		<b>1 309 811</b>	<b>1 031 890</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	3	29 750	31 273
Dépôts	5	195 927	172 231
Actifs d'impôt différé		1 090	953
Immobilisations corporelles	7	1 038 362	1 000 151
Immobilisations incorporelles		13 614	13 261
Placement	8	9 959	8 820
Coûts de financement reportés		12 743	12 552
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 301 445</b>	<b>1 239 241</b>
		<b>2 611 256</b>	<b>2 271 131</b>
<b>PASSIFS</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		324 414	289 897
Impôts sur le résultat à payer		415	1 054
Dépôts de clients et revenus différés		819 899	602 509
Instruments financiers dérivés		6 842	6 209
Partie courante des obligations locatives	9	135 499	137 165
Partie courante du passif lié aux bons de souscription	10	39 986	16 799
Partie courante de la provision pour conditions de retour	11	2 009	—
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	6	624	—
<b>Passifs courants</b>		<b>1 329 688</b>	<b>1 053 633</b>
Dette à long terme et obligations locatives	9	1 706 906	1 614 903
Passif lié aux bons de souscription	10	16 251	7 561
Subvention publique différée	9	152 576	169 025
Provision pour conditions de retour	11	161 221	154 772
Passif lié aux avantages du personnel		22 341	20 773
Passifs d'impôt différé		623	644
<b>Passifs non courants</b>		<b>2 059 918</b>	<b>1 967 678</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)</b>			
Capital-actions	12	223 083	221 924
Provision pour paiements fondés sur des actions		16 265	16 092
Déficit		(1 013 089)	(984 602)
Montant cumulé des écarts de change		(4 609)	(3 594)
		<b>(778 350)</b>	<b>(750 180)</b>
		<b>2 611 256</b>	<b>2 271 131</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

Au nom du conseil d'administration,



Administratrice



Administratrice

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

Non audités (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Notes	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
		2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
<b>Revenus</b>	<b>13</b>	<b>746 317</b>	508 304	<b>2 283 885</b>	1 068 899
<b>Charges d'exploitation</b>					
Carburant d'aéronefs		158 140	205 810	449 979	323 591
Salaires et avantages du personnel	13	114 287	91 024	322 719	197 130
Coûts liés à la prestation de services touristiques		93 345	78 060	626 689	283 692
Frais d'aéroports et de navigation		55 159	44 344	133 436	80 165
Entretien d'aéronefs		50 018	32 223	123 426	79 759
Frais de vente et de distribution		45 340	31 845	165 190	76 805
Loyer d'aéronefs	9	2 041	2 386	7 864	5 477
Autres coûts aériens		81 960	53 715	187 876	100 924
Autres		27 846	23 332	82 163	62 369
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	8	(953)	610	(1 442)	1 415
Amortissement et dépréciation	7	53 752	38 173	137 623	112 144
Coûts de restructuration	14	1 007	—	3 350	—
		<b>681 942</b>	601 522	<b>2 238 873</b>	1 323 471
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>		<b>64 375</b>	(93 218)	<b>45 012</b>	(254 572)
Coûts de financement	9	33 694	27 158	98 582	74 088
Revenus du financement		(11 099)	(3 047)	(30 922)	(5 599)
Variation de la juste valeur des dérivés		(12 168)	6 908	11 702	8 628
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	10	24 972	(14 506)	31 877	(13 697)
Perte (gain) de change		(29 052)	(1 706)	(36 014)	27 715
Perte (gain) sur cession d'actifs	15	—	13	(2 511)	(4 005)
Gain sur modification de la dette à long terme		—	—	—	(22 191)
<b>Résultat (perte) avant charge d'impôts</b>		<b>58 028</b>	(108 038)	<b>(27 702)</b>	(319 511)
<b>Impôts sur le résultat (récupération)</b>					
Exigibles		92	(1 566)	612	(418)
Différés		633	—	173	—
		<b>725</b>	(1 566)	<b>785</b>	(418)
<b>Résultat net (perte nette) de la période</b>		<b>57 303</b>	(106 472)	<b>(28 487)</b>	(319 093)
Résultat (perte) par action	12				
De base		1,49	(2,82)	(0,75)	(8,44)
Dilué		1,49	(2,82)	(0,75)	(8,44)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023	2022	2023	2022
Non audités (en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
<b>Résultat net (perte nette) de la période</b>	<b>57 303</b>	(106 472)	<b>(28 487)</b>	(319 093)
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Éléments qui seront reclassés en résultat net</b>				
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(2 184)	1 224	(1 015)	(341)
Reclassement en résultat net	—	—	—	(360)
Total des autres éléments du résultat global	(2 184)	1 224	(1 015)	(701)
<b>Résultat global de la période</b>	<b>55 119</b>	(105 248)	<b>(29 502)</b>	(319 794)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Capital- actions \$	Provision pour paiements fondés sur des actions \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres \$
				Montant cumulé des écarts de change \$	
<b>Solde au 31 octobre 2021</b>	221 012	15 948	(544 881)	(7 189)	(315 110)
Perte nette de la période	—	—	(319 093)	—	(319 093)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(701)	(701)
Résultat global de la période	—	—	(319 093)	(701)	(319 794)
Émission sur le capital autorisé	598	—	—	—	598
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	88	—	—	88
<b>Solde au 31 juillet 2022</b>	<b>221 610</b>	<b>16 036</b>	<b>(863 974)</b>	<b>(7 890)</b>	<b>(634 218)</b>
Perte nette de la période	—	—	(126 231)	—	(126 231)
Autres éléments du résultat global	—	—	5 603	4 296	9 899
Résultat global de la période	—	—	(120 628)	4 296	(116 332)
Émission sur le capital autorisé	314	—	—	—	314
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	56	—	—	56
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	<b>221 924</b>	<b>16 092</b>	<b>(984 602)</b>	<b>(3 594)</b>	<b>(750 180)</b>
Perte nette de la période	—	—	(28 487)	—	(28 487)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(1 015)	(1 015)
Résultat global de la période	—	—	(28 487)	(1 015)	(29 502)
Émission sur le capital autorisé	1 159	—	—	—	1 159
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	173	—	—	173
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>223 083</b>	<b>16 265</b>	<b>(1 013 089)</b>	<b>(4 609)</b>	<b>(778 350)</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

**TRANSAT A.T. INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Non audités (en milliers de dollars canadiens)	Notes	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
		2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>					
Résultat net (perte nette) de la période		57 303	(106 472)	(28 487)	(319 093)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (retrées) de fonds :					
Amortissement et dépréciation	7	53 752	38 173	137 623	112 144
Variation de la juste valeur des dérivés		(12 168)	6 908	11 702	8 628
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription		24 972	(14 506)	31 877	(13 697)
Gain sur modification de la dette à long terme		—	—	—	(22 191)
Perte (gain) sur cession d'actifs	15	—	13	(2 511)	(4 005)
Perte (gain) de change		(29 052)	(1 706)	(36 014)	27 715
Quote-part du résultat net d'une coentreprise	8	(953)	610	(1 442)	1 415
Intérêts capitalisés à la dette à long terme et aux obligations locatives		11 190	11 714	33 127	34 016
Impôts différés		633	—	173	—
Avantages du personnel		450	480	2 499	1 440
Charge liée aux paiements fondés sur des actions		61	30	173	88
		106 188	(64 756)	148 720	(173 540)
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel		(105 749)	19 595	246 679	77 271
Variation nette de la provision pour conditions de retour		(598)	1 722	15 181	13 098
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels		(7 375)	(19 285)	(32 467)	(34 622)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(7 534)</b>	<b>(62 724)</b>	<b>378 113</b>	<b>(117 793)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels		(14 138)	(9 992)	(33 421)	(24 456)
Contrepartie reçue pour des actifs détenus en vue de la vente	6	10 002	—	10 002	—
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés		—	—	1 523	(545)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(4 136)</b>	<b>(9 992)</b>	<b>(21 896)</b>	<b>(25 001)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Remboursement des obligations locatives	9	(40 407)	(24 191)	(109 947)	(83 600)
Coûts de transaction		—	(2 614)	(191)	(2 614)
Produit de l'émission d'actions		433	337	1 159	598
Remboursement des emprunts		—	(3 344)	—	(3 344)
Produit des emprunts	9	—	4 623	—	213 217
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(39 974)</b>	<b>(25 189)</b>	<b>(108 979)</b>	<b>124 257</b>
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(1 326)	(1 956)	819	(3 309)
<b>Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>(52 970)</b>	<b>(99 861)</b>	<b>248 057</b>	<b>(21 846)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		623 562	511 210	322 535	433 195
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>570 592</b>	<b>411 349</b>	<b>570 592</b>	<b>411 349</b>
<b>Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)</b>					
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets		(1 751)	350	(2 142)	821
Intérêts payés, nets		10 332	3 900	30 486	11 549

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié]  
[non audités]

## **Note 1 Renseignements sur la Société**

Transat A.T. inc. [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages loisirs. Le cœur de son organisation est formé d'une compagnie aérienne loisir canadienne, offrant des destinations internationales et canadiennes, et est intégrée verticalement avec ses autres services de forfaits séjour, de distribution à travers un réseau dynamique d'agences de voyages et de services à valeur ajoutée offerts à destination.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 septembre 2023.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

## **Note 2 Principales méthodes comptables**

### **Base d'établissement**

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2022.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » qui ont été évalués à la juste valeur.

### **Modification de méthodes comptables**

#### **Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers**

En janvier 2020, l'IASB a publié le document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants* qui apportait des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à clarifier la manière dont une entité classe ses instruments d'emprunt et d'autres passifs financiers dont la date de règlement est incertaine en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié des amendements au document *Classement des passifs en tant que passifs courants ou passifs non courants*. Les amendements visent notamment à améliorer les informations qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est soumis au respect de clauses restrictives dans les douze mois suivant la date de clôture. Plus particulièrement, les amendements précisent que les clauses restrictives à respecter après la date de clôture n'affectent pas le classement des instruments d'emprunt ou d'autres passifs financiers en tant que courant ou non courant à la date de clôture. Les modifications obligent une société à divulguer des informations sur ces clauses restrictives dans les notes aux états financiers.



Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, et l'application anticipée est permise. Il est trop tôt pour déterminer si l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société à la date d'adoption.

### Note 3 Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés

Au 31 juillet 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 229 208 \$ [319 162 \$ au 31 octobre 2022] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 64 140 \$, dont 29 750 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [56 395 \$ au 31 octobre 2022, dont 31 273 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

### Note 4 Clients et autres débiteurs

	Au 31 juillet 2023	Au 31 octobre 2022
	\$	\$
Sommes à recevoir des processeurs de cartes de crédit	61 499	196 894
Sommes à recevoir de l'État	36 963	31 179
Créances-clients	15 016	9 497
Encaisses bailleurs à recevoir	15 217	9 959
Autres montants à recevoir	17 859	17 521
	<b>146 554</b>	<b>265 050</b>

### Note 5 Dépôts

	Au 31 juillet 2023	Au 31 octobre 2022
	\$	\$
Dépôts d'entretien aux bailleurs	156 591	135 563
Dépôts auprès des processeurs de cartes de crédit	170 321	20 757
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	40 471	37 920
Dépôts auprès de fournisseurs	6 921	7 383
	<b>374 304</b>	<b>201 623</b>
Moins tranche récupérable à moins d'un an	178 377	29 392
	<b>195 927</b>	<b>172 231</b>

### Note 6 Actifs détenus en vue de la vente

Le 31 août 2023, la Société a clôturé l'accord de vente et d'achat de sa filiale à part entière Laminama, S.A. de C.V. ["Laminama"], dont le principal actif consiste en un terrain situé à Puerto Morelos au Mexique, annoncé le 10 juillet, à la société Finest Holding, B.V., un groupe d'hôtellerie et de villégiature de luxe. Le prix de vente, payable en espèces, est ferme et s'élève à 38 000 \$ US [51 414 \$]. Un montant de 7 600 \$ US [10 002 \$] a été reçu à la signature de l'accord et comptabilisé dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs. Le solde du prix de vente a été payé à la clôture de la transaction.

Au 31 juillet 2023, les actifs et les passifs de Laminama ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière. Les activités de Laminama ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Laminama sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour les périodes terminées le 31 juillet 2023.

Les actifs et passifs détenus en vue de la vente se détaillent comme suit:

	Au 31 juillet 2023
	\$
Actifs courants	2 386
Terrain et autres actifs non courants	45 420
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>47 806</b>
Passifs courants	624
<b>Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>624</b>
<b>Actifs nets détenus en vue de la vente</b>	<b>47 182</b>

## Note 7 Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
<b>Coût</b>							
Solde au 31 octobre 2022	105 911	142 270	46 843	63 209	1 415 370	111 449	1 885 052
Ajouts	1 179	15 143	2 757	371	196 968	2 765	219 183
Reclassement	—	—	(4 990)	4 990	—	—	—
Dispositions	(1 599)	(34)	—	—	(18 690)	—	(20 323)
Radiations	—	(45)	—	(4)	(1 976)	(1 574)	(3 599)
Dépréciation	—	—	—	(4 592)	—	—	(4 592)
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	(45 420)	—	—	(45 420)
Écart de change	—	—	(97)	(1 893)	—	(13)	(2 003)
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>105 491</b>	<b>157 334</b>	<b>44 513</b>	<b>16 661</b>	<b>1 591 672</b>	<b>112 627</b>	<b>2 028 298</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 31 octobre 2022	63 648	86 376	32 842	11 534	618 142	72 359	884 901
Amortissement	6 160	5 940	2 633	520	110 037	3 800	129 090
Dispositions	(1 599)	(2)	—	—	(18 690)	—	(20 291)
Radiations	—	(45)	—	(4)	(1 976)	(1 574)	(3 599)
Écart de change	—	—	(91)	(63)	—	(11)	(165)
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>68 209</b>	<b>92 269</b>	<b>35 384</b>	<b>11 987</b>	<b>707 513</b>	<b>74 574</b>	<b>989 936</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 juillet 2023</b>	<b>37 282</b>	<b>65 065</b>	<b>9 129</b>	<b>4 674</b>	<b>884 159</b>	<b>38 053</b>	<b>1 038 362</b>

	Améliorations locatives aéronefs \$	Équipement d'aéronefs \$	Équipement et mobilier de bureau \$	Terrain, édifice et améliorations locatives \$	Droit d'utilisation Flotte \$	Droit d'utilisation Immobilier et autres \$	Total \$
<b>Coût</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2021</b>	117 118	135 486	57 193	78 684	1 300 068	122 450	1 810 999
Ajouts	537	7 605	4 646	19	158 425	1 001	172 233
Dispositions	(4 585)	(36)	(815)	(229)	(32 358)	(3 006)	(41 029)
Radiations	(7 159)	(2)	(14 302)	(20 189)	(10 765)	(9 000)	(61 417)
Dépréciation	—	(783)	—	—	—	—	(783)
Écart de change	—	—	121	4 924	—	4	5 049
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	105 911	142 270	46 843	63 209	1 415 370	111 449	1 885 052
<b>Amortissement cumulé</b>							
<b>Solde au 31 octobre 2021</b>	67 277	78 803	43 180	30 168	539 787	77 555	836 770
Amortissement	8 115	7 611	4 506	1 680	118 148	6 287	146 347
Dispositions	(4 585)	(36)	(663)	(229)	(29 028)	(2 486)	(37 027)
Radiations	(7 159)	(2)	(14 302)	(20 189)	(10 765)	(9 000)	(61 417)
Écart de change	—	—	121	104	—	3	228
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	63 648	86 376	32 842	11 534	618 142	72 359	884 901
<b>Valeur comptable nette au 31 octobre 2022</b>	42 263	55 894	14 001	51 675	797 228	39 090	1 000 151

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, la Société a retourné au bailleur un Boeing 737-800 loué. Le retour a donné lieu à des dispositions des soldes d'immobilisations corporelles et d'amortissement cumulé de 20 289 \$. La valeur comptable des actifs liés à cet aéronef avait été entièrement dépréciée au 31 octobre 2020. De plus, la Société a pris livraison d'un Airbus A330, de deux Airbus A321LR et d'un A321ceo.

De plus, en raison de l'accord d'achat et de vente de sa filiale Laminama conclu au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2023 [note 6] et préalablement au classement des actifs de Laminama à titre d'actifs détenus en vue de la vente, la Société a procédé à une évaluation de la valeur recouvrable de ses actifs non courants comparativement à leur valeur comptable. La valeur recouvrable des actifs non courants destinés à être cédés a été évaluée à partir d'une allocation du prix de vente, en fonction de la juste valeur des actifs et passifs destinés à être cédés, diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable du terrain au Mexique établie s'est avérée inférieure à sa valeur comptable. Ainsi, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 4 592 \$ en lien avec son terrain au Mexique.

## Note 8 Placement

Au 31 juillet 2023, la variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2022	8 820
Quote-part du résultat net	1 442
Écart de conversion	(303)
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>9 959</b>

Le placement a été converti au taux de clôture USD/CAD de 1,3161 au 31 juillet 2023 [1,3641 au 31 octobre 2022].

## Note 9 Dette à long terme et obligations locatives

Le tableau suivant présente les échéances et les taux d'intérêt moyens pondérés liés à la dette à long terme et aux obligations locatives aux 31 juillet 2023 et 31 octobre 2022. La partie courante des obligations locatives inclut des paiements de loyers différés liés aux baux d'aéronefs de 24 519 \$ [32 148 \$ au 31 octobre 2022] :

	Échéance finale	Taux d'intérêt effectif moyen pondéré %	Au 31 juillet 2023 \$	Au 31 octobre 2022 \$
<b>Dette à long terme</b>				
Financement garanti - CUGE	2025	5,30	77 211	77 215
Financement non garanti - CUGE	2026	13,27	312 796	284 757
Facilité de crédit non garantie - Crédits voyage	2028	14,00	199 166	182 520
Entente de crédit à terme rotatif	2025	9,76	49 582	49 644
Entente de crédit subordonnée	2025	15,16	71 898	70 024
<b>Dette à long terme</b>		<b>12,55</b>	<b>710 653</b>	<b>664 160</b>
<b>Obligations locatives</b>				
Flotte	2023-2035	6,18	1 089 047	1 044 951
Immobilier et autres	2023-2037	5,53	42 705	42 957
<b>Obligations locatives</b>		<b>6,16</b>	<b>1 131 752</b>	<b>1 087 908</b>
<b>Total dette à long terme et obligations locatives</b>		<b>8,62</b>	<b>1 842 405</b>	<b>1 752 068</b>
Partie courante des obligations locatives			(135 499)	(137 165)
<b>Dette à long terme et obligations locatives</b>			<b>1 706 906</b>	<b>1 614 903</b>

### Financement du gouvernement du Canada

La Société bénéficie d'un accord avec le gouvernement du Canada qui lui permet d'emprunter des liquidités maximales de 843 300 \$ par l'intermédiaire du Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE). Les facilités de crédit entièrement remboursables mises à disposition par la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada au titre du CUGE et dont la Société ne fait usage que selon ses besoins, se décomposent comme suit :

#### Financement garanti CUGE

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de financement garanti CUGE de 98 000 \$ afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment 29 avril 2024). La facilité de crédit est garantie au moyen d'une charge de premier rang grevant les actifs des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions et porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Aucun tirage n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un montant de 78 000 \$ était utilisé, dont la valeur comptable est de 77 211 \$ au 31 juillet 2023 [77 215 \$ au 31 octobre 2022]. Le montant inutilisé de 20 000 \$ est disponible jusqu'au 29 octobre 2023.

La Société a conclu que la modification liée au prolongement de la date d'échéance n'était pas substantielle telle que définie par IFRS 9, *Instruments financiers*. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé en lien avec cet amendement.

**Financement non garanti CUGE**

Un montant de 392 000 \$, sous forme de facilité de crédit non renouvelable et non garantie. La facilité de crédit porte intérêt au taux de 5,0 % jusqu'au 31 décembre 2023, augmentant à 8,0 % jusqu'au 31 décembre 2024, puis de 2,0 % par an par la suite, avec possibilité de capitalisation des intérêts jusqu'au 31 décembre 2024. Un montant de 312 000 \$ vient à échéance le 29 avril 2026 alors que le solde de 80 000 \$ vient à échéance le 29 juillet 2027. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, cette facilité de crédit devient immédiatement exigible.

Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un montant de 312 000 \$ était utilisé, dont la valeur comptable est de 312 796 \$ au 31 juillet 2023 [284 757 \$ au 31 octobre 2022]. Le montant inutilisé de 80 000 \$ est disponible jusqu'au 29 octobre 2023. Aucun tirage n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023. La facilité de crédit inclut une option de prépaiement, qui constitue un dérivé incorporé, dont la juste valeur est comptabilisée en déduction de la valeur comptable de la facilité de crédit. Ce dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net; les variations de sa juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats sous variation de la juste valeur des dérivés. Au 31 juillet 2023, la juste valeur de l'option de prépaiement était nulle [128 \$ au 31 octobre 2022], la juste valeur de l'option a été déterminée en utilisant un arbre de taux d'intérêt trinôme basé sur le modèle Hull-White.

Dans le contexte du montage financier, la Société a émis un total de 17 687 500 bons de souscription [note 10] en lien avec le financement non garanti - CUGE.

**Facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage**

Un montant de 353 300 \$ sous forme de facilité de crédit non garantie afin d'offrir un remboursement aux voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et pour lesquels un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Cette facilité de crédit vient à échéance le 29 avril 2028 et porte intérêt au taux de 1,22 %. Dans la mesure où le financement garanti CUGE et le financement non garanti CUGE n'auront pas été remboursés, cette facilité de crédit pourrait devenir immédiatement exigible en cas de défaut en vertu du financement CUGE, y compris advenant un changement de contrôle et ce, en l'absence d'une renonciation par les prêteurs à en faire valoir l'exigibilité ou advenant un changement de contrôle sans le consentement des prêteurs.

Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité de crédit était pleinement utilisée. Au 31 juillet 2023, la valeur comptable de la facilité de crédit s'élève à 199 166 \$ [182 520 \$ au 31 octobre 2022], et un montant de 152 576 \$ est également comptabilisé à titre de subvention publique différée liée à ces prélèvements. Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, un montant de 16 646 \$ a été reconnu à titre de produits tirés des subventions publiques en déduction des coûts de financement.

Dans le cadre de la mise en place de ces facilités de crédit, la Société a pris certains engagements, relatifs notamment :

- Au remboursement des voyageurs dont le départ était prévu à compter du 1<sup>er</sup> février 2020, pour lequel un crédit voyage a été émis en raison de la COVID-19. Les remboursements ont commencé au début du mois de mai 2021. Conformément à l'accord conclu, pour être éligibles, les clients devaient faire connaître leur souhait d'être remboursés avant le 26 août 2021;
- À des restrictions s'appliquant aux dividendes, aux rachats d'actions et à la rémunération des hauts dirigeants;
- À un maintien du niveau d'emploi actif à hauteur de celui constaté au 28 avril 2021.

## Autres facilités de crédit

### **Entente de crédit à terme rotatif**

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment au 29 avril 2024). Cette entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous réserve de l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens et en dollars américains. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux de financement à un jour garanti en \$US, majoré d'une prime de 4,5 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 3,5 %. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité était pleinement utilisée.

La Société a conclu que la modification liée au prolongement de la date d'échéance n'était pas substantielle telle que définie par IFRS 9, *Instruments financiers*. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé en lien à cet amendement.

### **Entente de crédit subordonnée**

Le 28 avril 2023, la Société a renégocié son entente de crédit subordonnée aux fins de ses opérations de 70 000 \$ afin, principalement, de prolonger la date d'échéance au 29 avril 2025 (précédemment au 29 avril 2024). L'entente devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de deuxième rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes, mexicaines, caribéennes et européennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, majoré d'une prime de 6,0 %, ou au taux préférentiel de l'institution financière, majoré d'une prime de 5,0 %. Jusqu'au 29 octobre 2023, une prime additionnelle de 3,75 % capitalisable s'ajoute aux intérêts. Selon les termes de l'entente, la Société est tenue de respecter certains ratios financiers et conditions financières. La Société bénéficie d'une suspension de l'application de certains ratios et conditions financières de la part de ses prêteurs jusqu'au 29 octobre 2023. Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, la facilité était pleinement utilisée.

La Société a conclu que la modification liée au prolongement de la date d'échéance n'était pas substantielle telle que définie par IFRS 9, *Instruments financiers*. Comme ce passif financier à taux variable a initialement été comptabilisé à un montant égal au principal à rembourser à l'échéance, une nouvelle estimation des paiements futurs n'a pas eu d'effet sur la valeur comptable du passif. Aucun ajustement n'a été comptabilisé en lien à cet amendement.

### **Entente de crédit rotatif – Lettres de crédit**

La Société dispose, aux fins d'émissions de lettres de crédit, d'un crédit rotatif renouvelable annuellement, dont le montant s'élève à 74 000 \$. En vertu de cette entente, la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2023, un montant de 62 080 \$ était utilisé [55 935 \$ au 31 octobre 2022] dont 29 750 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera tirée.

## Coûts de financement

La charge d'intérêt pour les périodes terminées les 31 juillet 2023 et 2022 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Charge d'intérêt sur la dette à long terme	16 766	13 818	48 822	35 374
Charge d'intérêt liée aux obligations locatives	15 168	11 288	44 693	33 751
Charge de désactualisation de la provision pour conditions de retour	1 247	983	3 765	2 034
Autres intérêts	513	1 069	1 302	2 929
<b>Coûts de financement</b>	<b>33 694</b>	<b>27 158</b>	<b>98 582</b>	<b>74 088</b>

## Charge de loyer

La charge de loyer pour les périodes terminées les 31 juillet 2023 et 2022 se détaille comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
Paiements de loyer variables	1 149	2 386	4 659	5 477
Baux à court terme	892	—	3 205	—
<b>Loyer d'aéronefs</b>	<b>2 041</b>	<b>2 386</b>	<b>7 864</b>	<b>5 477</b>
Paiements de loyer variables	219	383	747	791
Baux à court terme	1 665	1 005	3 916	2 592
Baux liés à des actifs de faible valeur	86	81	272	255
	<b>4 011</b>	<b>3 855</b>	<b>12 799</b>	<b>9 115</b>

## Flux de trésorerie liés aux obligations locatives

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, les flux de trésorerie liés aux remboursements des obligations locatives sont présentés dans le tableau suivant :

	Flux de trésorerie \$	Variations sans effet sur la trésorerie \$	Total \$
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>			1 087 908
Remboursements	(109 947)	—	(109 947)
Nouvelles obligations locatives (nouveaux contrats et amendements)	—	189 414	189 414
Portion intérêts des paiements de loyer différés	—	2 962	2 962
Compensation de paiements de loyers et résiliations de baux	—	(2 474)	(2 474)
Écart de change	—	(36 111)	(36 111)
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>(109 947)</b>	<b>153 791</b>	<b>1 131 752</b>

## Analyse des échéances

Les obligations de remboursement du capital et des intérêts liés à la dette à long terme et aux obligations locatives au 31 juillet 2023 s'établissent comme suit. Les intérêts sur la dette à long terme incluent seulement les intérêts dus au 31 juillet 2023. Les obligations locatives en dollars américains sont convertis au taux de clôture USD/CAD de 1,3161 au 31 juillet 2023 :

Exercice se terminant le 31 octobre	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Obligations liées à la dette à long terme</b>	—	—	198 691	312 796	—	199 166	710 653
Flotte	51 419	187 329	191 010	170 547	153 735	638 634	1 392 674
Immobilier et autres	1 919	5 492	5 641	3 756	5 308	35 095	57 211
<b>Obligations locatives</b>	<b>53 338</b>	<b>192 821</b>	<b>196 651</b>	<b>174 303</b>	<b>159 043</b>	<b>673 729</b>	<b>1 449 885</b>
<b>Total</b>	<b>53 338</b>	<b>192 821</b>	<b>395 342</b>	<b>487 099</b>	<b>159 043</b>	<b>872 895</b>	<b>2 160 538</b>

La note 7 présente l'information requise en vertu des actifs liés aux droits d'utilisation et à l'amortissement. La note 16 présente l'information en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années.

### Note 10 Passif lié aux bons de souscription

Dans le contexte du montage financier initial lié au financement non garanti CUGE [note 9], le 29 avril 2021, la Société a émis au gouvernement du Canada un total de 13 000 000 bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 4,50 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75% de l'engagement total disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Le 29 juillet 2022, dans le cadre des amendements effectués au montage financier lié au financement non garanti CUGE, la Société a émis 4 687 500 bons de souscription additionnels visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions de la Société (sous réserve de certaines limites décrites ci-dessous), avec des clauses de rajustements habituels, à un prix d'exercice de 3,20 \$ par action, exerçables au cours d'une période de 10 ans, ce qui représente 18,75 % de l'engagement additionnel disponible au titre du financement non garanti CUGE.

Les bons de souscription sont acquis en proportion des tirages qui seront effectués. Selon les termes de l'entente du financement non garanti CUGE, dans l'éventualité où le prêt était remboursé avant le 31 décembre 2023, 50 % des bons de souscription acquis seraient annulés.

Le nombre d'actions pouvant être émis à la suite de l'exercice des bons de souscription ne pourra excéder 25 % des actions présentement émises et en circulation ni faire en sorte que le porteur détienne, à la suite de l'exercice des bons, 19,9 % ou plus des actions en circulation. Dans le cadre d'un exercice qui excéderait ces seuils, l'excédent sera payable en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice. Enfin, en cas de remboursement intégral du financement non garanti CUGE d'ici son échéance, Transat aura le droit de racheter la totalité des bons de souscription pour une contrepartie correspondant à leur juste valeur marchande. Les bons ne seront pas cessibles avant l'expiration de la période donnant lieu à l'exercice de ce droit de rachat. Par ailleurs, le détenteur des bons de souscription bénéficie également de droits d'inscription visant à faciliter la vente des actions sous-jacentes et des bons eux-mêmes (une fois la restriction au transfert tombée).

Au 31 juillet 2023 et au 31 octobre 2022, un total de 13 000 000 bons de souscription étaient acquis en vertu des tirages effectués sur le financement non garanti CUGE et aucun bon de souscription n'avait été exercé.



En vertu des limites énoncées précédemment, si les 17 687 500 bons de souscription émis étaient exercés :

- un maximum de 9 599 107 bons de souscription pourraient être exercés via l'émission d'actions;
- 8 088 393 seraient payables en espèces sur la base du différentiel entre le cours au marché des actions de Transat et le prix d'exercice.

De plus, en ce qui a trait aux 9 599 107 bons de souscription, par consentement mutuel, les parties peuvent régler leur exercice via un règlement en espèces. Dans la mesure où les actions de Transat sont cotées sur un marché organisé, la Société pourrait aussi choisir de régler l'exercice de ces mêmes 9 599 107 bons de souscription sur une base nette en actions, c'est-à-dire en émettant des actions sur la base du différentiel entre le cours au marché de l'action de Transat et le prix d'exercice des bons de souscription.

Étant donnée l'existence des mécanismes de règlement nets en trésorerie ou en actions, les bons de souscription sont comptabilisés à titre d'instruments financiers dérivés au passif de la Société. À la date d'émission, selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, la juste valeur des 13 000 000 bons de souscription émis le 29 avril 2021 a été estimée à 41 491 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 1,66 %, une volatilité prévue de 55,8 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle. La juste valeur des 4 687 500 bons de souscription émis le 29 juillet 2022 a été estimée à 9 792 \$ et comptabilisée à titre de passif. La Société a utilisé un taux d'intérêt sans risque de 2,69 %, une volatilité prévue de 53,3 % et une durée contractuelle de 10 ans dans son modèle.

La juste valeur initiale des bons de souscription a également été comptabilisée sous les autres actifs comme coûts de financement reportés associés au financement non garanti CUGE. Lors d'un tirage sur le financement non garanti CUGE, les coûts de financement reportés comptabilisés à l'actif sont appliqués en réduction de la valeur comptable initiale des passifs constatés, au pro-rata des montants tirés. L'escompte en découlant fera partie de la détermination du taux effectif de chaque tirage en conjonction avec les flux de trésorerie prévus pour le remboursement des tirages.

Le passif lié aux bons de souscription est réévalué à la fin de chaque période à la juste valeur par le biais du résultat net. Il est classé au niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur.

À chaque date de clôture, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription est déterminée en utilisant le modèle d'évaluation de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables, d'où leur considération au niveau 3.

La variation du passif lié aux bons de souscription pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023 se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2023	Au 31 octobre 2022
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>24 360</b>	36 557
Émission	–	9 792
Réévaluation du passif lié aux bons de souscription	<b>31 877</b>	(21 989)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>56 237</b>	24 360
Passif courant	<b>39 986</b>	16 799
Passif non courant	<b>16 251</b>	7 561
<b>Solde de fermeture</b>	<b>56 237</b>	24 360

Pour réévaluer le passif lié aux bons de souscription, classé de niveau 3, la Société a utilisé un modèle d'évaluation de Black-Scholes. Au 31 juillet 2023, la principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue, laquelle est estimée à 56,3 %. Une augmentation de 5,0 points de pourcentage de la volatilité prévue dans le modèle d'évaluation provoquerait une augmentation totale de 1 466 \$ du passif lié aux bons de souscription au 31 juillet 2023.

## Note 11 Provison pour conditions de retour

La provision pour conditions de retour est liée aux obligations contractuelles de retourner les aéronefs et les moteurs loués à la fin des baux dans des conditions d'entretien pré-déterminées. La variation de la provision pour conditions de retour pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023 se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2023	Au 31 octobre 2022
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>154 772</b>	126 244
Provisions supplémentaires	<b>14 057</b>	49 858
Changements d'estimations	<b>(9 364)</b>	(15 276)
Utilisation de la provision	—	(6 163)
Montants inutilisés repris	—	(2 864)
Charge de désactualisation	<b>3 765</b>	2 973
<b>Solde de fermeture</b>	<b>163 230</b>	154 772
Provisions courantes	<b>2 009</b>	—
Provisions non courantes	<b>161 221</b>	154 772
<b>Solde de fermeture</b>	<b>163 230</b>	154 772

Les changements d'estimations incluent notamment les modifications au taux d'inflation à appliquer aux coûts actuels estimés et au taux d'actualisation de la provision pour conditions de retour.

Au 31 octobre 2022, les montants inutilisés repris correspondent au renversement de la provision pour conditions de retour pour trois aéronefs, dont un aéronef pour lequel le contrat de location a été résilié et deux aéronefs qui avaient été retournés de façon anticipée en 2021.

## Note 12 Capitaux propres

### Capital-actions autorisé

#### Actions à droit de vote variable de catégorie A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles détiennent une voix par action à toute assemblée des actionnaires sujet à une réduction automatique des droits de vote qui y sont rattachés dans l'éventualité où i) tout non-Canadien, individuellement ou avec des personnes du même groupe détient plus de 25 % des voix exprimées, ii) tout non-Canadien autorisé à fournir un service aérien dans tout territoire (au total) détient plus de 25 % des voix exprimées, ou iii) les voix qui seraient exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A seraient de plus de 49 %. Si une des limitations applicables susmentionnées est dépassée, les votes qui devraient être attribués aux porteurs d'actions de catégorie A seront attribués comme suit :

- d'abord, le cas échéant, il y aura une réduction des droits de vote de tout non-Canadien individuel (y compris un non-Canadien autorisé à fournir un service aérien) dont les votes totalisent plus de 25 % des votes, et ce, de manière à ce que ledit porteur non-Canadien ne puisse jamais être porteur de plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées à une assemblée;
- ensuite, le cas échéant, et une fois que la répartition au prorata telle que décrite ci-haut est effectuée, une réduction proportionnelle supplémentaire sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A non-Canadiens autorisés à fournir un service aérien, et ce, de manière à ce que lesdits porteurs non-Canadiens ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 25 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée;

- enfin, le cas échéant, et une fois que les deux répartitions au prorata décrites ci-haut ont été effectuées, une réduction proportionnelle sera effectuée des droits de vote de tous les porteurs d'actions de catégorie A, et ce, de manière à ce que tous les porteurs non-Canadiens d'actions de catégorie A ne puissent jamais être porteurs de votes totalisant plus de 49 % (ou tout autre pourcentage qui peut être prescrit par une loi ou règlement du Canada et approuvé ou adopté par les administrateurs de la Société) du total des voix exprimées, toutes catégories confondues, à une assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

### **Actions à droit de vote de catégorie B**

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

### **Actions privilégiées**

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

### **Capital-actions émis et en circulation**

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
<b>Solde au 31 octobre 2021</b>	37 747 090	221 012
Émission de la trésorerie	265 054	912
<b>Solde au 31 octobre 2022</b>	38 012 144	221 924
Émission de la trésorerie	384 286	1 159
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>38 396 430</b>	<b>223 083</b>

Au 31 juillet 2023, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 2 842 328 et à 35 554 102 [1 428 479 et 36 583 665 au 31 octobre 2022].

### **Régime d'options d'achat d'actions**

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2022	480 847	6,13
Attribuées	50 000	3,39
Annulées	(25 125)	10,01
Expirées	(49 688)	6,01
<b>Solde au 31 juillet 2023</b>	<b>456 034</b>	<b>5,63</b>
<b>Options pouvant être exercées au 31 juillet 2023</b>	<b>106 034</b>	<b>10,18</b>

### **Bons de souscription**

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, aucun exercice de bons de souscription n'a eu lieu. Conséquemment, la Société n'a émis aucune action en lien avec l'exercice de bons de souscription [note 10].

## Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023	2022	2023	2022
(en milliers, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
<b>NUMÉRATEUR</b>				
Résultat net servant au calcul du résultat de base par action	57 303	(106 472)	(28 487)	(319 093)
Effet de la conversion présumée des bons de souscription	24 972	(14 506)	31 877	(13 697)
Retrancher l'effet antidilutif	(24 972)	14 506	(31 877)	13 697
Résultat net servant au calcul du résultat dilué par action	57 303	(106 472)	(28 487)	(319 093)
<b>DÉNOMINATEUR</b>				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	38 352	37 795	38 220	37 795
<b>Effet des titres potentiellement dilutifs</b>				
Options d'achat d'actions	20	—	3	9
Bons de souscription	—	—	—	—
Retrancher l'effet antidilutif	—	—	(3)	(9)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	38 372	37 795	38 220	37 795
<b>Résultat (perte) par action</b>				
De base	1,49	(2,82)	(0,75)	(8,44)
Diluée	1,49	(2,82)	(0,75)	(8,44)

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2023, un total de 256 034 et 456 034, respectivement d'options d'achat d'actions en circulation et les 9 599 107 bons de souscription acquis pouvant être exercés via l'émission d'action ont été exclus du calcul puisque leur prix d'exercice était supérieur au cours moyen des actions pour la période [480 847 options d'achat d'actions et 9 474 770 bons de souscription pour le trimestre et la période de neuf mois clos les 31 juillet 2022].

## Note 13 Information supplémentaire sur les revenus et les charges

### Ventilation des revenus tirés de contrats avec des clients

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique et dessert deux principaux marchés qui représentent également ses deux principales lignes de produits, soit le marché transatlantique et le marché Amérique, qui inclus le programme sud. Le tableau ci-dessous présente la ventilation par marché des revenus des contrats avec des clients :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Clients</b>				
Amérique	236 537	205 488	1 578 670	690 964
Transatlantique	502 591	297 705	686 888	365 182
<b>Autres</b>	7 189	5 111	18 327	12 753
<b>Total des revenus</b>	746 317	508 304	2 283 885	1 068 899

### Subventions publiques

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2022, la Société a comptabilisé un montant de 24 403 \$ en déduction des Salaires et avantages du personnel en lien avec les programmes de subventions (le PRTA et le PREPDT). Le PRTA et le PREPDT se sont terminés le 7 mai 2022.

**Note 14 Coûts de restructuration**

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Coûts de restructuration</b>				
Indemnités de départ	651	—	2 994	—
Coûts de réinstallation du personnel	356	—	356	—
	<b>1 007</b>	<b>—</b>	<b>3 350</b>	<b>—</b>

Les coûts de restructuration correspondent principalement aux indemnités de cessation d'emploi liées à la fermeture de la base de Vancouver à compter du 30 juin 2023 ainsi qu'aux coûts de réinstallation du personnel.

La variation de la provision pour indemnités de départ pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, qui est incluse dans le solde du poste Fournisseurs et autres créditeurs, se détaille comme suit:

	Au 31 juillet 2023	Au 31 octobre 2022
	\$	\$
<b>Solde d'ouverture</b>	2 015	5 220
Provisions supplémentaires	3 551	847
Utilisation de la provision	(3 592)	(4 052)
Montants inutilisés repris	(557)	—
<b>Solde de fermeture</b>	<b>1 417</b>	<b>2 015</b>

**Note 15 Gain sur cession d'actifs**

Le gain sur cession d'actifs est lié à la cession d'actifs et à la résiliation de contrats de location.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2023, le gain sur cession d'actif de 2 511 \$ est dû au retour au bailleur d'un Boeing 737-800. Ce gain résulte principalement du renversement du solde d'obligations locatives y afférent. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2020.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2022, le gain sur cession d'actif de 4 005 \$ est principalement dû au retour anticipé au bailleur d'un Airbus A330. Cette résiliation de bail a entraîné la comptabilisation d'un gain de 4 085 \$, qui résulte du renversement d'obligations locatives de 3 976 \$ et d'autres actifs et passifs totalisant 109 \$. La valeur comptable des actifs liés au droit d'utilisation pour ce bail d'aéronef avait été entièrement dépréciée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

## Note 16 Engagements et éventualités

### Contrats de location et autres engagements

Au 31 juillet 2023, la Société est partie à des engagements pour la location de cinq Airbus A321LR dont la livraison s'échelonne jusqu'en 2024 et de quatre Airbus A321XLR à être livrés entre 2025 et 2027. La Société a aussi des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que des obligations d'achat, en vertu de divers contrats avec des fournisseurs, notamment en lien avec les contrats de service informatique, effectués dans le cours normal des affaires. Le tableau suivant présente les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location d'aéronefs qui seront livrés au cours des prochaines années et des contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et/ou liés à des biens de faible valeur, ainsi que les obligations d'achat :

Exercice se terminant le 31 octobre	2023	2024	2025	2026	2027	2028 et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location (aéronefs et autres)	3 136	30 061	41 484	60 020	71 520	688 484	<b>894 705</b>
Obligations d'achat	11 626	7 750	4 782	32	14	—	<b>24 204</b>
	<b>14 762</b>	<b>37 811</b>	<b>46 266</b>	<b>60 052</b>	<b>71 534</b>	<b>688 484</b>	<b>918 909</b>

### Litiges

Dans le cours normal des affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de chacun desdits litiges est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société, sous réserve du paragraphe qui suit. La Société détient une assurance responsabilité pour les administrateurs et les dirigeants ainsi qu'une assurance responsabilité professionnelle dont la couverture est habituellement suffisante pour payer les montants que la Société pourrait être tenue de verser dans le cadre de ces poursuites visant spécifiquement les administrateurs et les dirigeants, et non la Société. De plus, la Société détient une assurance responsabilité professionnelle et civile générale pour les poursuites reliées à des dommages non-corporels ou corporels subis. La Société s'est toujours défendue vigoureusement et entend continuer de le faire.

Depuis la pandémie de la COVID-19, la Société a fait l'objet d'un certain nombre de demandes d'autorisation d'exercer une action collective en lien avec le remboursement des dépôts clients pour les billets d'avion et des forfaits qui ont dû être annulés. Quoique certaines d'entre elles n'ont pas encore été résolues de manière définitive, la Société a procédé au remboursement de la presque totalité des clients, notamment depuis le mois d'avril 2021, grâce à la facilité de crédit non garantie liée aux crédits voyage. Ainsi, les demandes d'autorisation d'exercer une action collective encore en cours pourraient devenir sans objet. Nonobstant ce qui précède, la Société continuera à se défendre vigoureusement dans le cadre de ces dossiers. S'il advenait que la Société doive verser un montant en lien avec les actions collectives, l'effet défavorable du règlement serait comptabilisé à l'état consolidé des résultats et pourrait avoir un effet défavorable sur la trésorerie.

### Autre

De temps à autre, la Société fait l'objet de vérifications par les autorités fiscales qui soulèvent des questions quant au traitement fiscal de certaines transactions. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, les réclamations ou risques fiscaux dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisés par la Société selon la meilleure estimation possible du montant de la perte.

## Note 17      Garanties

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 5, 14, 17 et 24 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 octobre 2022 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

### Contrats de location

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

### Contrats de cautionnement

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2023, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 755 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 juillet 2023, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

## Note 18      Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

